

Mairie de Saint-Bazile de Meyssac  
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC  
TEL 05 55 25 48 46

📧 mbazilemeyssac@wanadoo.fr  
📧

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi 11 décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAINT BAZILE DE MEYSSAC, sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 décembre 2020

**Etaient présents** : M. Éric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mme Angélique COSTE, Mme Véronique DAEDEN, M. Alan D'HOLLANDER, M. Denis DEKEISTER, M. David LATREILLE, Mme Bernadette ROUFF

**Absents-excusés** :

M. Benoît SERVANTIE, donne procuration à Mme Françoise CHAPOULIE.  
M. Patrice LEIX, donne procuration à M. David LATREILLE

**Absente** : Mme Marion PLASMAN

Est nommé secrétaire de séance : Mr Alan D'HOLLANDER



Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2020 à l'unanimité.

**1 – Assurance du personnel : agents IRCANTEC et agent CNRACL avec la CNP**

Il est nécessaire que le personnel soit assuré, maladie, accident du travail,...

Proposition des contrats agents IRCANTEC et agent CNRACL

Approbation : à l'unanimité 10 voix

**2- Convention de gestion avec le Centre de Gestion pour la gestion des contrats d'assurance du personnel**

Proposition de convention pour la gestion des contrats d'assurance du personnel avec le Centre de Gestion par le biais d'une convention

Approbation : à l'unanimité 10 voix

**3- Fédération Départementale d'Electrification et d'Energies de la Corrèze**

- Transfert éclairage public au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- La FDEE prend 50% de l'investissement
- Diagnostic gratuit

Approbation : à l'unanimité 10 voix

**4-convention pour la répartition des frais scolaires du RPI**

Fonctionnement du RPI concernant la répartition des frais scolaires :

Mode de calcul : totalité du coût de chaque commune réparti comme suit :

60% de la GF et 40%/nombre d'enfants

Approbation : à l'unanimité 10 voix

**5-convention pour le cadeau de Noël pour les enfants du RPI**

Comme chaque année, il est proposé à la commune de participer au cadeau de Noël des enfants du RPI, à raison de 15 euros par enfants

Approbation : à l'unanimité 10 voix

**6 – décision modificative n° 3 – virement de crédit**

Virement de 800.00 euros du compte 6218 au compte 6531

Approbation : à l'unanimité 10 voix

QUESTIONS DIVERSES :

DETR voirie : demande d'acompte

Travaux voirie : avenant pour un montant de 1700 euros non prévus

Fin de séance 22h50

**Le Secrétaire,  
Mr Alan D'HOLLANDER**